Image not found or type unknown

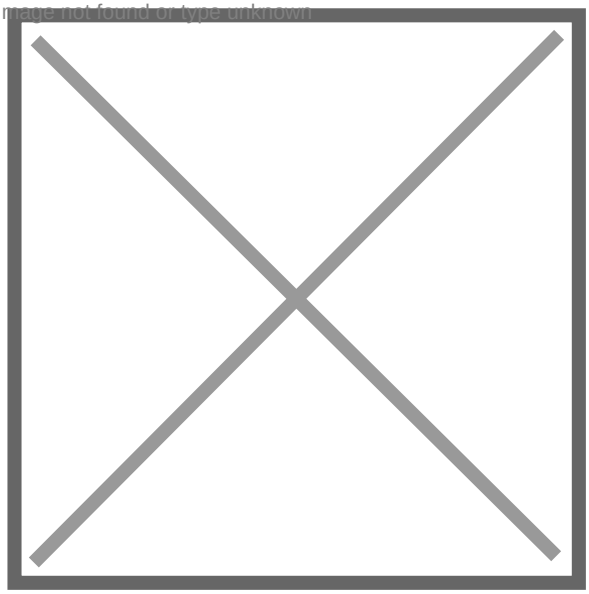

Probleme de menuiserie pvc

Par **nanie42**, le **08/11/2011** à **20:50**

Bonjour,
J'ai fait poser des fenetres et portes fenetre par un professionnel,au bout de un an des problemes de fermeture sont apparus sur une portes fenetre suite aux variations de température saisonniere,je ne peux plus fermer celle-ci,à chaque changement de saison le meme probleme réapparait mais le professionnel n'intervient pas malgres les appelles telephonique à répetition il me dit qu'il va venir dans les quinze jours et il ne vient pas cela dure depuis plus de deux ans quand je le rappelle il menace de ne pas intervenir car il estime que je le arcele je ne sait plus quoi faire.Merci par avance de vos réponse

Par **cocotte1003**, le **09/11/2011** à **05:55**

Bonjour, vos fenetres sont certainement garanties, regardez la durée t si elle n'est pas terminée, envoyez à l'entrepreneur une LRAR pour l'informer des problèmes et lui demander d'intervenir au plus vite (sous quinzaine par ex) sans quoi vous remettez le dossier au tribunal. Penser à regarder dans vos différents contrats d'assurance si vous avez une assurance juridique qui pourrait vous aider si l'entrepreneur ne reconnait pas les défauts. Les appels téléphoniques ne servent à rien en cas de problèmes, il aurait mieux valu envoyer un courrier dès le départ afin de marquer le début des problèmes pour la garantie et la mauvaise volonté de l'entrepreneur, cordialment

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés